



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



COLLÈGE MONTGAILLARD
B.P. 2007
97487 Saint-Denis CEDEX
☎ 0262.30.08.62 Fax : 0262.30.39.18
E-Mail : ce.9740645h@ac-reunion.fr

REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE, PÔLE TECHNOLOGIQUE

1) Identification de la personne publique

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :

Collège Montgaillard, Rue du Stade, BP 2007 974887 Saint-Denis CEDEX

Personne responsable du marché : **Mme HOARAU Marie Pierre, Principale**

Comptable assignataire : **Mme Odile VAUDRAN, l'Agent Comptable**

2) Procédure

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics (abrogé par ORDONNANCE n°2015-899 du 23 juillet 2015 et modifié par DÉCRET n°2015-1163 du 17 septembre 2015).

3) Objet du marché :

4)

Le marché a pour objet l'acquisition de matériel informatique, **livré assemblé**, selon le descriptif suivant:

- 52 boîtiers micro ATX USB en façade
- 52 alimentations 550w
- 52 cartes mère socket 1151 MSI H110M PRO-VD
- 52 processeurs Intel Core i5 6400 socket 1151
- 52 barrettes mémoire DDR4 4Go 2133 MHz
- 52 disques durs 120 Go SSD
- 52 moniteurs 19 pouces
- 52 licences Windows 7 Pro OEM 64 bits
- 52 claviers
- 52 souris usb

5) Contact

Renseignements administratifs :

Par courriel gestion.9740645H@ac-reunion.fr

6) Publicité et documents

La présente demande qui comporte le règlement de consultation et le cahier des clauses techniques particulières sera publiée

- Sur le site de l'AJI (<http://www.aji-france.com>)
- Sur le site du Collège Montgaillard (<http://www.college-montgaillard.ac-reunion.fr>)

6) Contenu et présentation des offres

Les offres, rédigées en langue française, devront être transmises avant **le 28 septembre 2016 à 12h00**:

- par la Poste en recommandé ou déposées contre récépissé à l'adresse suivante :

Madame la Principale, Collège Montgaillard – Service Gestion

Rue du Stade, BP 2007 974887 Saint-Denis CEDEX

- ou par courriel à gestion.9740645H@ac-reunion.fr

Les offres seront détaillées, et seront exprimées en euros hors taxes et toutes taxes comprises.

Les candidats préciseront en outre les conditions et les délais de livraisons du matériel.

7) Jugement des offres

Au terme de l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur attribue le marché au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Prix : 50%
- Garantie pièces et main d'œuvres, Maintenance et SAV: 25%
- Délais et conditions de livraison : 20%
- Possibilité de négociation : 5%

8) Contenu des offres

Chaque candidat devra produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes complétées en français le cas échéant, datées et signées :

Pièces de candidatures

- la lettre de candidature dûment complétée (DC1) ;
- la déclaration du candidat (DC2) ;

Pièces constituant l'offre :

- un acte d'engagement;
- le descriptif détaillé (prix, conditions...)
- tout documents techniques ou administratifs permettant d'apprécier l'offre du fournisseur,

9) Délai de validité des offres

Les tarifs devront être garanties jusqu'à la réalisation complète des prestations.

10) Prix et règlements des comptes

Les prix proposés sont fermes et définitifs en euros hors taxes et toutes taxes comprises ; Le montant maximum de l'offre ne pourra excéder 90.000 euros hors taxes.

11) Règlement

Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après réalisation de la prestation sur présentation de factures en 3 exemplaires et sur lesquelles figureront les références bancaires du prestataire (IBAN).
Le versement d'un acompte est envisageable sur demande et limité à 30%.

12) Délai d'exécution

Les prestations ou fournitures devront être exécutés sur la période indiquée.

A Saint Denis le 12 Septembre 2016

La Principale,
responsable des marchés

